

RCS : AUCH Code greffe : 3201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1991 D 00205 Numéro SIREN : 382 063 717 Nom ou dénomination : VAL DE GASCOGNE

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2023 sous le numéro de dépôt 1868

VAL DE GASCOGNE
SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE A CAPITAL VARIABLE
SIEGE SOCIAL : 28 Chemin de Mouchac 32390 SAINTE CHRISTIE
RCS AUCH 382 063 717

EXTRAIT DE DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 02 DECEMBRE 2022

.....
HUITIEME RESOLUTION - Démission d'Administrateurs

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de son mandat d'Administrateur de :

- l'EARL DE LA POUTCHO représentée par Monsieur Francis TERRENQ à compter de la présente Assemblée. Il ne sera pas procédé à son remplacement.
- l'EARL SAINT ARAILLES représentée par Madame Véronique SAINT ARAILLES à compter de la présente Assemblée.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

NEUVIEME RESOLUTION - Nomination d'Administrateurs

➤ L'Assemblée Générale décide de nommer :

- EARL DE SOULES, représentée par Monsieur Sébastien CALVET dont le siège social est sis lieu-dit Soules 32100 BLAZIERT en remplacement de l'EARL SAINT ARAILLES représentée par Madame Véronique SAINT ARAILLES,

Pour la durée restant à courir de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024.

➤ L'assemblée générale prend acte du changement de représentant permanent de l'EARL DE PINGAU représentée par Monsieur Jean-Louis ANTONIAZZI en remplacement de Monsieur Philippe LARREY.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

.....
SEIZIEME RESOLUTION - Pouvoirs

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, de transmission à l'autorité d'agrément et de façon plus générale toutes autres formalités qu'impliqueraient les présentes.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
LE PRÉSIDENT
Cédric CARPENE



VAL DE GASCOGNE
SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE A CAPITAL VARIABLE
SIEGE SOCIAL : 28 Chemin de Mouchac 32390 SAINTE CHRISTIE
RCS AUCH 382 063 717

EXTRAIT DE DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 02 DECEMBRE 2022

DIXIEME RESOLUTION – Renouvellements Commissaires aux comptes

➤ L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats des co-Commissaires aux comptes titulaires, SARL ESTRADÉ MARCOU et FNR REVICOOP sont arrivés à leur terme à la présente assemblée.

En conséquence, l'assemblée décide :

- de ne pas renouveler la SARL ESTRADÉ MARCOU et nomme en remplacement la SAS EXCO FIDUCIAIRE DU SUD OUEST – 2 Rue des Feuillants 31076 TOULOUSE,
- de renouveler la FNR REVICOOP – 2 Avenue Daniel Brisebois 31322 CASTANET TOLOSAN,

en qualité de co-Commissaires aux comptes titulaires, pour une période de six exercices venant à expiration lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2028.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

SEIZIEME RESOLUTION - Pouvoirs

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, de transmission à l'autorité d'agrément et de façon plus générale toutes autres formalités qu'impliqueraient les présentes.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
 LE PRESIDENT
Cédric CARPENE

